



« Mon amie la finance »: comment le Brexit a jeté la France dans les bras de Wall Street

Par [Olivier Petitjean](#)

Mondialisation.ca, 24 juin 2019

[Observatoire des multinationales](#) 6 juin 2019

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#)

Pour les dirigeants français, le Brexit a aussi été une aubaine. Abandonnant définitivement toute hypocrisie, ils ont multiplié les courbettes et les cadeaux au secteur financier pour attirer à Paris les traders de la City. Les banquiers et leurs lobbys s'en sont donnés à cœur joie. Mais les exonérations fiscales, les dérégulations et les autres avantages offerts aux géants de Wall Street n'ont pas amené les résultats escomptés.

Ce mardi 4 juin, l'hôtel Shangri-La, dans le XVI^e arrondissement de Paris, accueillait une [conférence](#) organisée par le *Financial Times*, en partenariat avec Bank of America Merrill Lynch, sous le titre « Pourquoi la France maintenant ? ». Du président de la Banque de France à la patronne de Morgan Stanley à l'international, tout le gratin de la banque et des régulateurs financiers français, britanniques et européens étaient représentés. La veille, l'Autorité bancaire européenne, chassée de Londres par le Brexit, a officiellement pris possession de ses nouveaux locaux à La Défense. Deux événements qui montrent à quel point le vent a tourné depuis qu'un futur président de la République a cru bon de clamer à qui voulait bien le croire que « *son ennemie, c'était la finance* ».

En réalité, les velléités de réforme qui ont suivi la crise financière globale de 2008 étaient déjà marquées d'une profonde ambivalence. Nicolas Sarkozy puis François Hollande ont souhaité s'afficher en pionnier de la régulation du secteur, mais sans aller trop loin. Et un peu pour préempter des mesures plus radicales préconisées par d'autres. La saga de la taxe sur les transactions financières en est l'illustration. Adoptée en France dans une version amoindrie, elle a ensuite proposée puis sans cesse retardée au niveau européen... du fait de la tiédeur de la France elle-même (lire [notre enquête](#)). De même la loi de « séparation bancaire », censée dresser une paroi étanche entre les comptes des simples particuliers et les activités spéculatives des banques, afin que les seconds ne mettent pas en danger les premiers. Le texte finalement adopté en 2013, passé au laminoir du lobby financier, ne concernera qu'une proportion microscopique - moins de 1% - de l'activité de seulement deux banques, BNP Paribas et Société générale (lire [notre article](#)).

« Union sacrée »

Le Brexit aura apporté une bonne excuse pour balayer les faux-semblants et remettre enfin « mon ennemie la finance » au placard. D'emblée, la campagne pour attirer à Paris la finance londonienne - c'est-à-dire avant tout les géants de Wall Street comme Goldman Sachs, Morgan Stanley ou BlackRock- a fait l'objet d'un de ces consensus dont les élites

françaises ont le secret, associant secteurs public et privé et mêlant toutes les couleurs politiques. On a tout de suite vu la maire de Paris Anne Hidalgo aux côtés de la présidente de la région Ile-de-France Valérie Pécresse et du Premier ministre Manuel Valls pour promouvoir l'attractivité de la place parisienne devant un parterre d'industriels et de banquiers. Une « *union sacrée* », selon les [termes](#) de l'ancien PDG d'Engie et président de Paris Europlace Gérard Mestrallet, alimentée par un vieux fonds d'envie vis-à-vis-de Londres.

Ces efforts seront évidemment poursuivis et amplifiés avec l'élection d'Emmanuel Macron au printemps 2017. « *La France se décomplexe vis-à-vis de la finance. (...) Nous nous sentons gonflés à bloc.* », poursuivait le même Gérard Mestrallet. Après la réforme du code du travail par ordonnances, à l'automne, la jubilation était même [devenue palpable](#). « *Les Américains voient bien qu'il se passe quelque chose en France. Et ce n'est pas seulement l'image du président qui se joue. Emmanuel Macron avait un programme, il est en train de le décliner. Tout ce qui avait été annoncé a été fait et voté.* »

Dérégulation et cadeaux fiscaux à l'ordre du jour

Pour mieux plaire à Wall Street, la France a mis beaucoup sur la table. À partir de juillet 2016, les annonces se sont enchaînées. Des mesures fiscales, comme la suppression de la tranche supérieure de la taxe sur les salaires (concernant les secteurs comme la finance qui ne versent pas la TVA), qui pourrait coûter entre 100 et 300 millions d'euros à la sécurité sociale chaque année. Ou encore le renforcement des exonérations et autres avantages accordés aux « impatriés » ou aux gérants de fonds d'investissement. Des aménagements du droit du travail, comme l'exclusion des bonus des traders du calcul des indemnités de licenciement ou une dispense temporaire d'affiliation au régime des retraites. Des dérégulations, comme l'abandon de l'extension de la taxe sur les transactions financières françaises aux opérations infra-quotidiennes, ou encore la révision de toutes les directives européennes relatives à la finance qui auraient été « sur-transposées » dans le droit français (autrement dit où la France a été plus stricte que ce qu'exigeait l'Europe). Des mesures juridiques, comme l'intégration dans le droit français du contrat type sur les produits financiers dérivés. Des dispositifs d'accompagnement, comme la création d'un guichet unique pour faciliter les démarches fiscales et administratives des entreprises étrangères qui voudraient se relocaliser à Paris. Des budgets conséquents pour la comm' et l'événementiel. Sans oublier la création d'une école internationale et de nouveaux lycées internationaux en banlieue parisienne pour les chérubins des traders, dans un contexte où le reste de l'Éducation nationale est plutôt au régime sec.

Enfin et surtout, il y a les grandes réformes du début du quinquennat comme la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la « flat tax » sur les revenus du capital, la pérennisation du CICE sous forme de baisse des cotisations patronales, la confirmation de la baisse de l'impôt sur les sociétés à 25% et quelques autres. Autant de mesures justifiées au nom du Brexit, et plus généralement de l'attractivité de la France : « *La place de Paris a sa carte à jouer, à condition, cependant, que les réformes annoncées – réduction de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt de solidarité sur la fortune, droit du travail, réduction de la taxe sur les salaires, meilleure stabilité réglementaire –, qui correspondent bien aux attentes prioritaires que nous avons identifiées auprès des 200 entreprises internationales rencontrées, soient mises en œuvre rapidement* », avait ainsi [prévenu](#) Arnaud de Bresson, délégué général de Paris Europlace, à l'été 2017.

Soutenir l'Observatoire ! Parce que le débat démocratique mérite mieux que la com' du CAC 40, nous enquêtons.

[Soutenez l'indépendance de l'Observatoire en faisant un don.](#)

Au final, un bel arsenal de mesures petites et grandes, plus ou moins techniques, dont il reste à chiffrer le coût total. Et tout ça pour quoi ? Quelques milliers d'emplois rapatriés depuis Londres tout au plus, selon les dernières estimations, dont un millier pour les banques françaises. Plus la relocalisation à La Défense de l'Autorité bancaire européenne, obtenue par tirage au sort au termes d'une négociation intergouvernementale. L'affirmation au demeurant contestable du gouvernement, par la bouche de Benjamin Griveaux, que « *lorsqu'un banquier vient travailler en France, cela crée indirectement deux à trois emplois* » ne suffit pas à rétablir l'équilibre entre la débauche de moyens et de capital politique et la modestie des résultats [1].

Les lobbys dictent leurs conditions

Le nouveau [registre de transparence du lobbying](#) mis en place en France par la loi Sapin 2 permet de lever un peu le voile sur les acteurs qui, en coulisses, ont encouragé le mouvement. Parmi les « représentants d'intérêts » - pour utiliser l'euphémisme officiel - qui se sont activés sur le Brexit et « l'attractivité de la place financière de Paris », on retrouve bien entendu les grandes banques françaises - BNP Paribas, Société générale et les autres -, mais aussi et surtout des acteurs comme Paris Europlace (qui regroupe acteurs publics, secteur financier, et entreprises cotées à la bourse de Paris), la Fédération bancaire française (le lobby des banques), l'Association française de gestion financière (AFG), ou encore l'Association française des marchés financiers (Amafi).

Ces deux dernières structures, inconnues du grand public, où sont représentées à la fois des firmes françaises et des filiales de firmes étrangères, ont publié leur liste de réformes requises dès l'automne 2016 [2]. « *Le Brexit est tombé à point nommé : il n'y aura pas d'autre opportunité que celle-là pour renforcer l'attractivité de la place de Paris* », [déclare](#) alors le président de l'AFG.

Une bonne partie de leurs propositions (la suppression de la tranche supérieure de la taxe sur les salaires, les dérogations au code du travail, l'intégration dans le droit français du contrat type pour les dérivés...) ont été retenues par le législateur. D'autres plus radicales encore, comme la suppression totale de la taxe sur les salaires ou la création de zones franches financières dans l'Est parisien et à la frontière avec le Luxembourg, n'ont pas (encore ?) eu le même succès.

Les deux lobbys ont également obtenu que la taxe sur les transactions financières européenne soit gelée et que la taxe française ne soit pas étendue comme c'était prévu. « *Tous les efforts entrepris par ailleurs pour que, dans le cadre du Brexit, la France soit une destination privilégiée pour localiser des activités de marché paneuropéennes n'ont plus aucune raison d'être si ce projet est poursuivi* », avait menacé l'Amafi. Mais il n'ont pas réussi à s'en débarrasser totalement comme ils le souhaitaient.

Morgan Stanley souffle le chaud et le froid

Un contexte comme celui du Brexit, où le secteur privé peut jouer de la carotte et du bâton des délocalisations et de relocalisations d'emplois, est du pain bénit pour les lobbys. Pour

défendre sa proposition de faire « sortir » les emplois de traders du code du travail, l'Amafi glisse par exemple que la place de Francfort envisage de faire la même chose... Les géants américains eux non plus ne se sont pas privés de surfer sur la vague. Ils ont laissé entendre à toutes les capitales qu'ils étaient disponibles, soufflant le chaud et le froid, multipliant les annonces, saupoudrant quelques dizaines de postes ici et d'autres là. Morgan Stanley, par exemple, a d'abord [laissé entendre](#) qu'elle allait créer quelques 200 emplois à Francfort, en plus d'envoyer quelques traders dans d'autres capitales comme Paris et Dublin. Aux [dernières nouvelles](#), ils ne seront initialement qu'une cinquantaine. Entre-temps, la banque américaine a [indiqué](#) qu'elle « pourrait » rapatrier ou créer environ 80 postes à Paris, voire [qu'elle « envisageait »](#) d'y implanter sa plateforme boursière alternative. Le patron de Morgan Stanley France René Proglia (frère jumeau d'Henri, ancien PDG de Veolia et EDF) s'était fait remarquer lors d'un passage devant la commission des finances du Sénat par une [charge virulente](#) contre les « charges sociales patronales » en France, qui allaient empêcher Paris de profiter du Brexit.

Ce que Wall Street et l'industrie financière ont obtenu de la France, ils l'ont aussi obtenu, dans une moindre mesure, d'autres pays. La coalition arrivée au pouvoir aux Pays-Bas en 2017 a inscrit la suppression de la taxation des dividendes dans son programme gouvernemental avec l'objectif explicite d'attirer le « business » du Brexit. Même le nouveau gouvernement de coalition allemand en 2018, alors que Francfort avait jusque là plutôt joué la stratégie de la force tranquille, a fini par s'engager à « *accroître l'attractivité de la place financière allemande* ». Le nouveau ministre des Finances Olaf Scholz a désigné un secrétaire d'État venu directement de Goldman Sachs.

Les prévisions de relocalisations de banques hors de Londres ont beau être constamment revues à la baisse, à peut-être seulement 5000 emplois au total [aujourd'hui](#), à Paris et ailleurs la finance semble au moins avoir conquis les esprits.

Olivier Petitjean

- Lire le second volet de cette enquête : [Les dangereux projets du lobby financier pour l'Europe post-Brexit](#)

La source originale de cet article est [Observatoire des multinationales](#)

Copyright © [Olivier Petitjean](#), [Observatoire des multinationales](#), 2019

Articles Par : [Olivier Petitjean](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez :

media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca